Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 16 (1948)

Heft: 3

Artikel: De la confiance

Autor: L.S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-568048

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un page de Journal d'André Gide

21 Août 1917.

Je crois que l'apparence tendre de Michel couvre une nature insoumise, répondeuse et toujours prompte à se rebeller. On obtient

de lui difficilement ce qu'il n'accorde point par amour.

Certains jours cet enfant prenait une beauté surprenante; il semblait revêtu de grâce et, comme eût dit alors Signoret, "du pollen des dieux". De son visage et de toute sa peau émanait une sorte de rayonnement blond. La peau de son cou, de sa poitrine, de son visage et de ses mains, de tout son corps, était également chaude et dorée. Il ne portait sur lui ce jour-là, avec sa culotte de bure très courte et béante au-dessus des genoux, qu'une chemise de soie rouge aigre, violacée, foisonnant au-dessus de la ceinture de cuir et qu'il laissait ouverte sur son col où pendait un collier d'ambre. Il était pieds nus, jambes nues. Un petit calot de scout maintenait en arrière les cheveux qui, si non, fussent retombés, mêlés sur son front, et, comme par défi à son air enfantin, il tenait au bec la pipe de bruyère à bout d'ambre que venait de lui donner Fabrice et qu'il n'avait encore jamais fumée. Rien ne dira la langueur, la grâce, la volupté de son regard. Fabrice, durant de longs instants, perdait, à le contempler, conscience de l'heure, des lieux, du bien, du mal, des convenances et de lui-même. Il doutait si jamais oeuvre d'art avait représenté rien de si beau. Il doutait si la vocation mystique de celui qui naguère l'accompagnait et le précédait au plaisir, eût tenu ferme, et sa résolution vertueuse, devant une invitation si flagrante, ou si, pour adorer pareille idole, l'autre ne se fût pas refait païen.

De la Confiance

Nous relevons dans un récent numéro de la "Tribune de Genève" un article, signé L. S., qui nous a paru digne d'être soumis aux lecteurs du "Cercle"; le voici:

En passant

Dans une très longue lettre, un lecteur m'expose un cas particulier, en me priant de lui donner réponse ici même. En réalité, l'affaire qui le concerne et l'intéresse présente mainte analogie avec une autre, dont nous nous sommes occupés il y a plusieurs années déjà, bien que certaines circonstances soient un peu différentes. Peu importe. Il n'y a pas d'inconvénient à traiter ce sujet, indépendamment de tout précédent.

Il me faut abréger, et condenser quelque peu la donnée du problème, sans quoi nous n'en finirions pas. En gros, mon correspondant dit ce qui suit: il s'est brouillé, voici exactement huit ans, avec un ami très cher, un ancien camarade d'école, puis de service militaire, qu'il considérait comme son alter ego et pour qui il avait cette profonde affection qui n'a plus même besoin de s'exprimer, car on sait bien qu'elle est toujours présente et toujours efficace. Après des années d'amitié paisible et confiante — "on se disait tout, on

n'avait pas de secret l'un pour l'autre", et c'est en effet le critère—divers malentendus se sont produits. Au premier, mon correspondant a fait la part du feu; il a admis la bonne foi, bien que les agissements de son compère lui parussent singuliers; et il s'est arrangé pour apaiser le conflit à peine naissant. (C'était bien, il a eu raison.) A la seconde alerte, il a pourtant ressenti une réelle inquiétude: l'évidence était là, on abusait de sa magnanimité. Dès ce moment, les relations se refroidirent, sans être rompues. Enfin, troisième incident, plus grave que les deux autres. Sur ce, explication orageuse et rupture. On échange encore un bref salut quand on se rencontre, mais on ne se parle plus, on ne se voit plus. Les griefs semblent sérieux. Je les laisse de côté, pour diverses raisons faciles à comprendre. L'important n'est du reste pas là.

Le temps a passé. Notre lecteur apprend par un tiers digne d'estime que l'ami coupable a grand regret des fautes qu'il a commise; contre l'amitié, qu'il voudrait les réparer, qu'il souhaite de rentrer en grâce et de reprendre avec son vieux camarade les relations de jadis. Il demande qu'on passe l'éponge et qu'on lui pardonne. Hésitant, perplexe, le lésé s'adresse à moi, pour obtenir

un conseil.

Je ne suis pas un coupeur de cheveux en quatre. Je ne crois pas du tout à l'infinie complexité des problèmes de ce genre: à la vérité, tout est très simple, dans la vie, pour ceux qui n'ont pas l'esprit embrouillé. Voici donc ma réponse.

Si l'offenseur, qui a eu des torts graves et qui les reconnaît, vient à résipiscence, il ne faut point être implacable et il convient de lui accorder le pardon qu'il sollicite. La jalousie et l'envie ont joué un rôle en l'affaire; ce sont de très mauvais sentiments; hélas! chacun peut y céder, dans un moment d'aberration. A tout péché miséricorde.

Mais, attention! Pardonner à un ancien ami avec lequel on s'est brouillé pour des motifs sérieux, cela ne signifie nullement lui rendre intégralement la confiance qu'on mettait en lui autrefois. Lorsqu'une amitié est brisée, je ne crois pas à la réconciliation pleine et entière, c'est-à-dire au retour pur et simple à l'état antérieur des choses. Celui qui a gravement abusé de notre confiance n'en sera plus jamais digne — plus jamais. C'est terrible, mais c'est ainsi. Nous pouvons, nous devons pardonner. Nous ne devons pas être dupes, ou risquer de l'être derechef. On rétablira facilement une certaine cordialité dans les rapports, mais la confiance absolue n'y sera plus. Veillons sur nos amitiés comme sur un vase d'albâtre: s'il est fêlé, aucun artiste, si habile soit-il, ne pourra le réparer.

Chirimousou

conte oriental pour enfants majeurs

Quand il vint au monde, au pays des tapis, personne ne le cria sur les toits et personne ne le lut dans les journaux, qui n'existaient pas. Pays bienheureux! Né de parents pauvres, le sixième de la